

# VILLENY NEWS - N° 10 - 18 juillet 2020

Bonjour à toutes et à tous,  
Des informations utiles à partager sans modération.  
Bonne journée.



## L'été est là ! Profitons-en pour nous retrouver.

Dîner ensemble, c'est maintenant possible **en respectant les gestes barrière** bien sûr. Des tables et des chaises vous attendent sous la Halle. Commandez votre pizza et en l'attendant, venez déguster l'apéro offert par la Mairie. Un ticket-apéro vous sera remis à votre arrivée.

**Pour le 27 juillet - réservation au plus tard le vendredi 24 juillet.**

Pour le 31 août - réservation au plus tard le vendredi 28 août.

Réservation par téléphone à la mairie au **02 54 98 35 25**.



**La vidéo de la soirée du 6 juillet !**

C'est ici !

**La Gazette, prochainement dans vos boîtes aux lettres !**

Les 3 numéros 1 des lettres d'information municipale.



1977

La première édition communale. Très orientée culture et patrimoine solognots. Tableau ©JC. Lestringant



1995

Changement de conseil, changement de style. Plusieurs maquettes se succéderont. Le passage à la couleur se fera à partir des années 2010.



2020

Les outils d'édition évoluent. Les images s'imposent. La Gazette contiendra des articles de fond, laissant à Villeny News et PanneauPocket la diffusion des informations pratiques.

## L'été rime avec incendies

Attention, il est impératif d'entretenir les parcelles boisées ou en friches en périphérie du village. Les risques d'incendie sont réels.



## Un banquet sur la place de la Mairie ! Le samedi 15 août 2020 à 19h30.

Pourquoi pas ? C'est sur une idée d'Hubert Chevallier que cette manifestation a été organisée. **Un apéro offert** sous la Halle, ensuite, on s'installe autour des grandes tables devant la Mairie.

Les partenaires de ce moment festif :

- Marie-Christine Chéry, **Ferme de Bel-Air** produit les volailles et les cochons de lait.
- Philippe et Évelyne Labouré-Morisseau, **l'Auberge de Villeny** cuisinent et servent les repas.
- Élodie Loyen, **Le Petit Niovillien** assure la fourniture et le service des boissons.

**Réservations et règlements en mairie avant le lundi 10 août.**

Menu 15 €

Terrine de poisson aux herbes  
sur coulis de tomates fraîches

\*

Poulet rôti  
et ses légumes

\*

Tartelettes  
aux fraises de Montrieux

\*\*\*

ou entrée/plat ou plat/dessert 13 €

Boissons en sus

Menu 20 €

Terrine de poisson aux herbes  
sur coulis de tomates fraîches

\*

Cochon de lait  
et ses légumes

\*

Tartelettes aux fraises  
de Montrieux

\*\*\*

ou entrée/plat ou plat/dessert 18 €

Boissons en sus

## 2 menus au choix

Les enfants sont les bienvenus, vous pouvez, si vous le souhaitez, apporter leurs pique-niques.

# C'est l'été, gare à la consommation d'eau !



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 9 juillet 2020

### Sécheresse : premières restrictions des prélèvements d'eau dans les cours d'eau

Malgré une situation un peu plus favorable qu'en 2019, la situation hydrologique des cours d'eau présente **des points de fragilité** sur certains cours d'eau du département.

Au regard des mesures de restriction définies par l'arrêté-cadre du préfet de Loir-et-Cher du 31 juillet 2013, il a été constaté le franchissement d'un seuil d'alerte renforcée pour **le bassin versant du Beuvron et de la Masse**.

**Des mesures de restriction des prélèvements en rivière s'appliquent à compter de ce jour sur les communes concernées par ce bassin versant.** Ces mesures sont fixées par l'arrêté préfectoral qui peut être consulté en mairies, où il est affiché, et sur le site internet des services de l'État ([www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr)).

#### Sur le bassin versant du Beuvron et de la Masse :

- > les irrigants doivent désormais réduire de 50 % le volume hebdomadaire autorisé,
- > le remplissage des plans d'eau et les manœuvres d'ouvrages susceptibles d'influencer le débit sont interdits ;
- > l'arrosage des pelouses et jardins est interdit ;
- > l'arrosage des potagers est interdit de 8 h à 20 h ;
- > le lavage des véhicules est soumis à conditions.

En cas de déficit pluviométrique persistant, des restrictions plus importantes des usages de l'eau pourront être mises en œuvre.

Compte-tenu des faibles précipitations prévues dans les semaines à venir, et afin de limiter le risque de sécheresse prolongée (situation des étés 2017 à 2019), **les services de l'État incitent chacun à être vigilant en ce qui concerne sa consommation d'eau** (par exemple : le remplissage des piscines, le lavage des voitures, l'arrosage des jardins et des cultures...).

## Appel à bénévoles

Soyez aux premières loges de **la Fête des Châtaignes édition 2020 en centre-bourg.**

Vous souhaitez être au cœur de l'organisation de l'événement ? Vous aimeriez mettre à profit votre esprit d'équipe et vos connaissances techniques ? Vous avez juste envie d'offrir un peu de votre temps et de votre bonne humeur ?

Vous êtes les bienvenus, quels que soient votre âge, votre motivation.

Une dizaine de participants (élus, ALAC, Niovilliens passionnés) encadrent les 8 pôles d'action qui ont été définis pour l'organisation de cet événement.

**Rejoignez-nous dans cette belle aventure et faites partie intégrante du succès de cette 37e édition, le 11 octobre 2020 en devenant bénévole !**

**Pour vous inscrire, envoyer un mail à [agirpourvilleny@gmail.com](mailto:agirpourvilleny@gmail.com)**



## AGIR POUR VILLENY

[agirpourvilleny@gmail.com](mailto:agirpourvilleny@gmail.com)

Cet e-mail a été envoyé à { { contact.EMAIL } }  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Agir pour Villeny.

[Se désinscrire](#)

